

# BÉNIN 101



JACQUELINE HEKPAZO  
28 JUILLET 2008



## ► DÉDICACE

### A Siméon Hekpazo

**1921 - 1976**

Fils de Navo et Houannou Hekpazo.

Enrôlé pour la Seconde Guerre Mondiale (1939 - 1945) à l'âge déclaré de 20 ans, mais en réalité en bas de l'âge de la conscription.

Fait prisonnier par les Allemands.

Cantonné à Longwy (Meurthe et Moselle, France).

Rapatrié le 10 octobre 1945 à Nice et retour au Bénin.

Retour en France en 1948 grâce à Féli-cienne Dan, Thomas Gnigla, Cyprien Montcho et Léon Félix Surply.

Pontonier à l'usine sidérurgique de La Providence à Rehon (Meurthe et Moselle).



### Remerciements

- A **Denis Hekpazo** pour sa disponibilité et la somme de ses connaissances\*.
  - A **Jean-Luc** et **Francine Christmann** pour la générosité de leur accueil et la collecte des informations au quotidien.
- A tous les trois pour leur sens critique et leur persévérance.



(WO/1998/022657) CONCRETE PAVING OR THE LIKE. FOR PRODUCING A...

Description de l'invention par Denis Hekpazo, d'un type de pavé pour le revêtement destiné au pavage des rues. (Applicant : Hekpazo, Denis [FR/BJ] ; carré 124, Quartier de la Patte d'oie, Cotonou (BJ), Inventor : Hekpazo, Denis [FR/BJ])

Infographie: DDH

## ►► SOMMAIRE

### 1 - PREMIÈRE PARTIE

|                                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| Présentation générale .....                   | 3  |
| Premières impressions .....                   | 5  |
| Histoire.....                                 | 8  |
| « Petite histoire » politico économique ..... | 10 |
| Géographie .....                              | 15 |
| Démographie .....                             | 15 |
| Contexte socio politique .....                | 20 |
| Éducation .....                               | 23 |
| Contexte socio économique .....               | 26 |
| Qui aide qui ? .....                          | 31 |
| Santé .....                                   | 33 |

### 2 - DEUXIÈME PARTIE

|                              |    |
|------------------------------|----|
| Allada et le Sud Bénin ..... | 40 |
|------------------------------|----|

### 3 - TROISIÈME PARTIE

|                                             |    |
|---------------------------------------------|----|
| Perspectives béninoises et africaines ..... | 44 |
| Sources .....                               | 49 |

## ►► PRÉSENTATION GÉNÉRALE

# Le Bénin

Devise : Fraternité – Justice – Travail



|                                     |                                                                       |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| <b>Population :</b>                 | 7 500 000 Hab. (est. 2006)                                            |
| <b>Superficie :</b>                 | 114 763 Km <sup>2</sup>                                               |
| <b>Densité :</b>                    | 65 Hab. /Km <sup>2</sup>                                              |
| <b>Principales villes :</b>         | Cotonou, Parakou, Natitingou, Abomey, Kandi, Porto-Novo               |
| <b>Capitale économique :</b>        | Cotonou                                                               |
| <b>Capitale administrative :</b>    | Porto-Novo                                                            |
| <b>Statut :</b>                     | République                                                            |
| <b>Langues nationales :</b>         | Fon, Yoruba, Bariba, Gen, Adja, Ayizo-gbe, Ditamari, Tem, Peul, Dendi |
| <b>Langue officielle étrangère:</b> | Français                                                              |
| <b>Religions :</b>                  | Animisme, catholicisme, islam, protestantisme, autres                 |
| <b>Monnaie :</b>                    | Franc CFA (0,15 € = 100F CFA)                                         |
| <b>Pays voisins :</b>               | Togo, Burkina-Faso, Niger, Nigeria                                    |
| <b>Heure locale :</b>               | En été GMT+1                                                          |
| <b>Climat :</b>                     | Tropical chaud                                                        |
| <b>Point culminant :</b>            | Mont Tanekas 641 m                                                    |
| <b>(Note 1)</b>                     |                                                                       |



|                                          |                                                  |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <b>Pourcentage des moins de 15 ans :</b> | 45 % de la population                            |
| <b>Pourcentage des plus de 60 ans :</b>  | 7 % de la population                             |
| <b>Espérance de vie :</b>                | 53 ans pour les femmes<br>48 ans pour les hommes |
| <b>Scolarisation :</b>                   | 49 % de la population                            |
| <b>PIB :</b>                             | 400 \$ US                                        |

## ►► CARTE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU BÉNIN



« Confiant dans l'avenir,  
regarde ton drapeau !

Dans le vert tu liras  
l'espoir du renouveau ;  
De tes aïeux le rouge  
évoque le courage ;

Des plus riches trésors  
le jaune est le présage ».

(Extrait de l'hymne national :  
L'aube nouvelle)

## ► PREMIÈRES IMPRESSIONS

### « Kwabô ! » ... « Bienvenue ! »

Le premier mot d'accueil entendu à notre arrivée à l'aéroport de Cotonou Cadjèhoun... Des travailleurs en blouse bleue marquée « Ecobank-Western Union » (« cadeau » offert par... Ecobank qui se paye ainsi une « pub » continue à peu de frais !) aident pour les bagages.

### Cotonou

Ville trépidante ! Beaucoup d'activité, d'agitation. Des échoppes, des boutiques qui vendent de tout et de rien : beaucoup de pièces détachées de mécanique, essieux, bouteilles en verre (dames - jeannes ou cornues) remplies d'essence de contrebande en provenance du Nigéria, « trafic » par le lac Nokoué. L'ambiance du bord de la route polluée et pétaradante, encombrée de voitures et de « zems ». Boutiques de coiffeurs, vendeurs de pétrole, de nourriture, boutique d'apothicaire...

Visite au marché Dantokpa. Dantokpa signifie « le serpent du fleuve », la lagune qui baigne Cotonou. Allusion au serpent python sacré qui aurait un jour disparu dans le fleuve à cet endroit. C'est le serpent qui enrichit et qu'il faut respecter. Le tuer serait un crime. « S'il entre dans la maison, il faut lui tendre un bâton autour duquel il s'enroule comme sur un caducée ». On mène ensuite le serpent dans la brousse mais on y laisse aussi le bâton, sinon le python reviendrait dans la maison.



Vue du marché de Dantokpa. Cotonou.

On trouve de tout dans ce marché, mais notamment, c'est le lieu de ravitaillement des « tradipraticiens ». Beaucoup de petite délinquance. Les voleurs y sont peu appréciés et immédiatement menacés de lynchage par la vindicte des « lois du marché » !

Ingéniosité ! Tout, absolument tout peut resservir ! Les 3 « R » (Réduire/Recycler/Récupérer), les Béninois connaissent ça depuis déjà fort longtemps, système « D » dit de la débrouille oblige ! En débarquant de l'avion, de jeunes Béninois voulaient rapporter les écouteurs distribués pendant le vol, mais l'un d'entre eux, après avoir examiné sérieusement les « embouts » a déclaré que ce n'était pas la peine et d'aucune utilité !

Circulation intense, « go slow » (embouteillages monstres) comme disent les Nigériens, gros trafic de camions près du port et pollution énorme. Chaleur et poussière abondante provoquée par le passage de camions remplis de sable, revenant d'une carrière. Moteurs de camions et des « zems » combinés à la poussière : bonjour les maladies respiratoires ! Quelques motocyclistes et leurs passagers portent d'ailleurs des masques ou des foulards couvrant leur nez et leur bouche.

La voiture la plus moderne et typique du transport en commun, est habituellement une « carcasse équipée de pneus lisses, d'un radiateur qui fuit et d'une suspension finie » ! Pratique, dotée de 2 banquettes pour la plupart (!), elle dispose d'assez d'espace pour asseoir au moins 8 personnes, dont 4 à l'avant et 4 à l'arrière ; si c'est une camionnette de livraison, au moins 15 personnes peuvent y trouver place : tout l'espace disponible est alors utilisé, toit y compris ! Vous ne trouverez d'ailleurs pas de « dépo-



Viviane Froger Fortaillier ©

toirs à pneus » : les pneus de caoutchouc usés sont récupérés et revendus et réutilisés jusqu'à usure irrécupérable pour les voitures mais encore fort utiles et dotés d'une énième vie sous leur forme recyclée finale de ...semelles de « gougounes » !

## **Les motos folles de Cotonou !**

À l'instar de Bruno Blanchet qui décrivait, dans un de ses articles de voyage, les motocyclettes d'Ho Chi Minh-Ville (Vietnam), cette description s'appliquerait tout aussi bien à Cotonou ! « Pas besoin de permis de conduire ! Aucune limite quant au nombre de passagers, à la nature de la cargaison ou à la vitesse que le bolide peut atteindre en zigzaguant entre piétons et voitures... Personne ne semble se servir du rétroviseur et/ou des clignotants : tout le monde fonce en avant ! » Les motos frôlent les camions, tournent à gauche ou à droite devant les voitures, sans signaler et manquent de justesse d'emboutir des fourgonnettes qui s'arrêtent au beau milieu de la route, en plein trafic, en panne !

## **« Une p'tite « frette » avec ça, mon Denis? »**

Vive la Béninoise, bonne bière bien fraîche du pays (distribuée par la SOBEBRA – Société béninoise de brasserie), aussi bonne en bouche qu'une...Heineken !

« ...Tout est à voir, à entendre, à sentir: l'animation dans les rues le jour, les lumignons qui éclairent les étalages des femmes lorsque la nuit est tombée vers 19 heures 30, les vagues le long des plages lorsque le soleil au zénith est tamisé par l'humidité ambiante avant qu'il ne disparaisse, la radio et les sonos sur les trottoirs qui font un bruit ininterrompu et en brouhaha lorsqu'on passe en voiture toutes fenêtres ouvertes, l'odeur de poisson séché ou la friture selon l'endroit que l'on côtoie, le ballet ininterrompu des taxis - motos appelés « zems », les enfants qui, à l'approche du blanc, répètent inlassablement: « Yovo Yovo- bonsoir- ça va bien- merci ! »... Ici, la recherche de la culture ne se fait pas forcément dans les musées ou monuments historiques mais plutôt dans l'observation de ce qui se passe dans la rue, dans la ville, dans le village, dans les maisons, dans l'écoute des Béninois. Je propose dans ces quelques pages d'ouvrir l'œil sur quelques aspects de la vie au quotidien... » (2)

À l'instar de M.B., partons à la rencontre d'un peuple et de son histoire ! Découvrons comment la spécificité d'Allada s'y inscrit et au-delà, partageons les espoirs ainsi que les inquiétudes de tout un continent ...

## ► HISTOIRE



Trône de Houègbadja.  
XVII<sup>e</sup> siècle.  
Bois : *prosopis africain*

Le Bénin est le siège de civilisations anciennes et brillantes, qui furent bâties autour de royaumes centrés sur des cités-États.

La République du Bénin, autrefois Dahomey (Dan Homé, ancien royaume d'Abomey improprement appelé Dahomey par les colonisateurs), comptoir de la Côte des Esclaves, colonie française créée le 22 juin 1894, surnommée à la période coloniale le «quartier latin» de l'Afrique, tire son nom de la rencontre de diverses cultures originales dont la synthèse réfère à la célèbre civilisation du Bénin.

### Composition ethnique :

|        |          |
|--------|----------|
| Fon    | -----66% |
| Somba  | ----- 5% |
| Bariba | -----10% |
| Fulani | ----- 4% |
| Yoruba | ----- 9% |
| Autres | ----- 6% |

Toutes ces populations qui, au 14<sup>ème</sup> siècle ont eu des contacts avec des navigateurs européens, se sont constituées en puissants royaumes antagonistes.

Les trois principaux royaumes (créés par les Fon) furent celui d'Allada, fondé au 16<sup>ème</sup> siècle, celui d'Abomey en 1625, et celui de Porto-Novo, alors appelé

Adjacé, puis Hogbonou. Ces entités politiques bien structurées étaient pourvues de centres urbains fonctionnels. Elles avaient développé un commerce local, fondé dès le 17<sup>ème</sup> siècle, entre autres, sur la traite des



Viviane Froger Fortaillier ®  
Femme peuhl. Natitingou .

esclaves, puis sur celle du palmier à huile après l'abolition du commerce négrier en 1807. Cette économie de traite a favorisé l'installation, le long de la côte (surnommée « Côte des Esclaves »), de comptoirs commerciaux contrôlés par les Anglais, les Danois, les Portugais et les Français.

Chaque établissement d'Européens a appliqué le modèle de son pays respectif : les Anglais ont construit un fort à Ouidah sur la côte du Bénin en 1650. Français et Portugais firent de même en 1671 et 1680. Mais les Français s'incrystèrent avec la Compagnie des Indes (devenue la Compagnie du Sénégal) et grâce au traité d'amitié qui leur conféra le territoire de Ouidah en 1851, celui de Porto-Novo en 1863 et celui de Cotonou en 1868. Quant à la convention franco-allemande du 23 juillet 1897, elle détermina la frontière entre le Togo et le Dahomey. L'accord franco-britannique du 14 juin 1898 précisa celle entre le Dahomey et le Nigeria.

Finalement, les Etablissements français du Bénin (devenu la colonie du « Dahomey et Dépendances ») relevèrent du Gouvernement général de l'A.O.F. (Afrique Occidentale Française) à partir de 1899. Proclamé République le 4 décembre 1958, le pays accéda à l'indépendance le 1<sup>er</sup> août 1960 sous le nom de République du Dahomey.



Musée d'Histoire. Enceinte du Fort Portugais de Ouidah.

## ►► « PETITE HISTOIRE » POLITICO - ÉCONOMIQUE

Après l'indépendance, il y eut beaucoup de coups d'État...

**1970 – 1972**, période du triumvirat avec Justin Ahomadegbe, Sourou Migan Apithy et Hubert Maga. Sorte d'accommodement raisonnable dans la répartition du pouvoir entre les différentes régions du territoire, mais qui ne fit pas long feu...

Pour les gens qui voulaient que leurs enfants aient accès à l'éducation, la solution, c'était l'école militaire, l'école des pauvres, payée par l'État...

**1972 – 1975 (Gouvernement militaire révolutionnaire)**, une junte de 12 jeunes soldats, tous originaires du Sud, tous un peu marxistes, s'organise pour prendre le pouvoir à Cotonou. Étant du Sud, il leur fallait trouver quelqu'un du Nord pour avoir des chances de réussir : leur choix se porta sur Mathieu Kérékou, alors capitaine et aide de camp de Maga. Il devint Président. Or, l'armée étant essentiellement composée de gens du Nord, le « clanisme » refit surface rapidement. Les têtes pensantes, pas forcément d'accord avec Kérékou sont éliminées progressivement...

**En 1975**, la République populaire du Bénin est proclamée.

**16 janvier 1977**, le commandant Bob Denard, alias Gilbert Bourgeaud, débarque avec ses mercenaires. Il fait « chou blanc » !

**En 1988**, le Nigéria ferme ses frontières avec le Bénin. L'économie tombe (Les programmes d'ajustement structurel avaient accentué son dépérissement). Les femmes défilent dans les rues avec les palmes. Les salaires des fonctionnaires n'avaient pas été versés depuis plusieurs mois. Il fallait trouver une solution : c'est l'ensemble de ces facteurs qui ont forcé Kérékou à reconnaître la nécessité de tenir une Conférence nationale, qui dura 2 semaines (**janvier 1990**), pour se sortir du trou... La crise économique était mondiale...

Soglo, Zinsou, Houngbedji furent chargés d'organiser cette Conférence. Toutes les forces vives de la Nation étaient représentées, y compris les Bénénois de l'extérieur. Le parti unique est suspendu. L'ancien drapeau est ressorti. L'amnistie des condamnés à mort (par contumace) est proclamée... À un moment donné, Kérékou est apparu au beau milieu de la Conférence, visiblement pas au mieux de sa forme (s'il est permis de s'exprimer ainsi...) Grâce à Paulin Hountondji, la Conférence s'est remise « sur ses rails » et a pu aboutir...

À la fin de l'expérience de régime à parti unique, instaurée le 30 novembre 1975 et qui fit du «Dahomey» la République populaire du Bénin, le pays prend donc la voie libérale en 1990.

La feuille de route qui a suivi la Conférence, entérina le choix de Soglo (alors Ministre des Finances) comme 1<sup>er</sup> Ministre avec un mandat de 5 ans (**de 1991 à 1996**) avec une limite d'âge fixée à 70 ans (et pas plus de 2 mandats) ainsi que le pluripartisme.

**De 1996 à 2001**, un « bourrage d'urnes » (?) permet la réélection de Kérékou. La corruption, l'affairisme s'amplifient. \$\$\$, l'argent est la seule valeur qui importe... Les privatisations ne trouvent pas preneur : elles ne sont pas intéressantes car les sociétés d'État sont plus ou moins en faillite (SONEB pour l'eau, SBEE pour l'électricité, OPT pour les postes sauf la branche des télécommunications qui rapporte, ONAB pour le bois...).

Quant à SONACOP pour les produits pétroliers, privatisée en 1999, elle est à présent de retour dans le giron de l'État après moult péripéties...

**2006-2011**, « porté par un rêve », Dr Yayi Boni Thomas est élu et l'emporte

majoritairement sur Amoussou (Mono), Houngbedji (Porto Novo) et les 2 fils Soglo. Il « campe en indépendant ». Ex-président de la BOAD (Banque ouest africaine pour le développement), soutenu par une alliance hétéroclite de 27 petits partis politiques, l'« alliance cauris », Boni Yayi a été élu comme indépendant avec 74,5 % des voix...

La paupérisation est généralisée... Tant qu'il n'y aura pas de rehaussement des salaires, il semble plutôt vain de réussir à lutter contre la corruption (seul moyen immédiat de s'en sortir). Il n'y a pas de « sécurité vieillesse » ou minime : si on a travaillé à salaire, on peut s'attendre à recevoir (et encore pas régulièrement !) 15 000 FCFA par trimestre, environ.



Station d'essence SONACOP. Cadjehoun. Cotonou.

## Revenus de l'État :

Ils proviennent des impôts des salariés, des impôts des compagnies, des douanes et des taxes diverses. Le budget de fonctionnement de l'État pour une année, est d'environ 650 à 750 milliards de FCFA. On voit (dans le tableau suivant) que ce sont les douanes qui apportent de l'eau au moulin, dans tous les sens du terme ! La moitié du budget est assurée tandis que l'autre moitié provient de l'extérieur...plus la dette. Les priorités budgétaires demeurent la santé, l'éducation et les transports.

|                                                       |                 |
|-------------------------------------------------------|-----------------|
| Douanes                                               | 75 %            |
| TVA                                                   | Entre 5 et 10 % |
| BIC (Impôts sur bénéfices industriels et commerciaux) | Entre 5 et 10 % |
| Patentes (permis d'exercer)                           | Entre 5 et 10 % |
| Impôts sur les traitements et salaires                | 0,1% (minime !) |

**Fiscalité des particuliers:** (Les impôts ne concernent donc qu'une minorité de la population, ceux qui disposent d'un salaire régulier !).

| Taux d'imposition | Tranche du revenu                 |
|-------------------|-----------------------------------|
| 0 %               | Jusqu'à 20 000 FCFA               |
| 15 %              | De 20 000 FCFA<br>à 100 000 FCFA  |
| 20 %              | De 100 000 FCFA<br>à 250 000 FCFA |
| 25 %              | De 250 000 FCFA<br>à 500 000 FCFA |
| 40 %              | Au-delà de 500 000 FCFA           |

Si le salarié a des enfants à charge, l'IPTS (Impôt progressif sur les traitements et salaires) sera réduit ainsi :

0 % pour 1 enfant à charge -5 % pour 2 enfants -10 % pour 3 -  
15 % pour 4 - 20 % pour 5 et 23 % pour 6 enfants à charge.

Quant au versement patronal sur les salaires (VPS), il est de 8 % du montant brut total des salaires. Là aussi, les tours de « passe-passe » semblent inévitables : par exemple, une secrétaire est payée 104 000 FCFA ; son patron va déclarer officiellement un salaire de seulement 50 000 FCFA pour elle, mais en réalité elle reçoit donc 54 000 FCFA de plus ; cette différence est considérée comme un revenu d'appoint pour la personne et va directement dans sa poche, ce qui évite à son patron de payer les charges sociales sur ce montant, d'où un manque à gagner pour l'État... Ceci ne se passe pas seulement au niveau des petites ou moyennes entreprises : un docteur, par exemple, a un revenu de 1,5 million de FCFA mais il ne va déclarer officiellement que... 900 000 FCFA ou moins (qu'il travaille au public ou au privé, il va agir de la même façon...).

Quant aux vendeuses de Dantokpa, elles doivent payer une redevance journalière de 100 FCFA (Ces revenus sont cependant pour la ville de Cotonou). Normalement les petites commerçantes dans la rue devraient aussi la payer... encore faudrait-il qu'il y ait vérification par un agent de la ville (au nombre de vendeuses et de leurs déplacements, c'est mission impossible !).

Ce qui pose tout le problème de « l'économie informelle » qui permet quand même au plus grand nombre de s'en tirer au jour le jour, mais avec un bénéfice journalier souvent vraiment minime et sans perspective de durée.



Marché de Dantokpa. Cotonou.

L'« incivisme fiscal » est un grand goulot d'étranglement dans la plupart des pays africains : en effet, comment fiscaliser le secteur informel?...Comment faire le recensement des contribuables?...Quelle méthode de contrôle utiliser ?

Précisons par ailleurs que le sous-emploi a été chiffré autour de 30 % au Bénin. Quant au chômage strict, il représente un taux de 1 %. Aujourd'hui, c'est près de 80 % de la population africaine qui œuvre dans ce secteur de l'économie informelle (« les petits métiers » de toutes sortes et de toute nature). Selon le Bureau international du travail, 90 % des nouveaux emplois créés depuis 1990 l'ont été dans ce secteur. Dans des pays comme le Bénin, le Mali ou le Togo, c'est plus de 30% du PIB qui repose sur l'économie informelle.

En attendant, le filet de protection sociale reste donc la famille, le clan, l'appartenance politique (en « ordre de cercles concentriques »). Ce type d'entraide permet de protéger la structure familiale, de maintenir les personnes âgées non seulement dans la famille, mais aussi dans leur rôle de conseillers.



*Fête villageoise.*

## ►► GÉOGRAPHIE

La République du Bénin est située en Afrique de l'Ouest, dans la zone intertropicale et s'étend sur une superficie de 114 763 km<sup>2</sup>, ce qui représente environ 0,37% de la superficie du continent africain. Elle est limitée au Nord par le Niger et le Burkina Faso, à l'Est par le Nigeria, à l'Ouest par le Togo et au Sud par l'Océan Atlantique. Son relief est constitué d'un ensemble de plaines côtières, de plateaux sédimentaires et la dépression de la Lama. La végétation est constituée d'un ensemble de mangroves, jachères, îlots de forêts semi décidues, savane arbustive, arborée et d'une galerie forestière.

Pour une superficie dix fois moins grande que celle du Québec, le Bénin abrite sensiblement le même nombre d'habitants.

## ►► DÉMOGRAPHIE

Selon N. Q. (3), « la population béninoise est divisée en quatre couches principales :

- Les ultra riches (les magouilleurs communément appelés affairistes, hommes politiques).
- Les riches (ceux qui ont fait des études à l'étranger de préférence en Europe ou au Canada ou encore aux États-Unis).
- Les pauvres (la majorité) qui essaient de s'en sortir.
- Les sous-pauvres, sous- développement oblige (les handicapés qui ont fait de leur malheur un commerce et qui ornent les axes principaux de la ville de Cotonou) ».

La population béninoise était estimée à 7 500 000 habitants (en 2006). Elle est relativement très jeune et la population féminine constitue environ 51% de la population totale.

Le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) est d'environ 27 000 FCFA par mois.

Un enseignant du primaire, catégorie B, équivalent d'un instituteur peut recevoir de 160 000 à 180 000 FCFA. Au début de l'année 2008, une partie des enseignants du primaire étaient en grève, les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine. Leurs revendications ? L'allocation d'incitation à la fonction enseignante, à 25 % du salaire brut avec effet financier à compter du mois de janvier 2008, l'allocation d'appui au logement,

le reclassement des contractuels locaux, la mise en œuvre des mesures d'indexation du salaire de l'enseignant et de l'assurance médicale. Yayi Boni leur a dit qu'il acceptait leurs demandes mais il leur a demandé de patienter jusqu'en... juillet 2008, pour leur application. Le président leur a donc demandé du temps...sans succès.

### Une classe à part : les « expats » ?

On peut dire des « expatriés », qu'ils mènent une bonne vie en général. Ils se retrouvent régulièrement entre eux, aux mêmes endroits, aux mêmes moments, à Cotonou et ses alentours.

Au Wado et alentour, sur la plage, où la mer est vaste et belle mais dangereuse, le dimanche, de nombreuses familles d'expatriés, Blancs ou Métis, Occidentaux ou Africains de Côte d'Ivoire ou du Sénégal, viennent passer leur après-midi sous les paillotes ; quelques planchistes et quelques baigneurs pas loin de la rive.

Les restaurants leur offrent des occasions de sustenter fort agréablement leurs papilles gustatives! Qu'on en juge : pieds paquets à la Marseillaise du Sorrento ; plats thaï au Bangkok (merci à Monique Ségoloni, une fidèle cliente !) ; plats recherchés, gastronomiques et savoureux de Valérie, l'accueillante restauratrice belge du « Comme chez moi » et bonne franquette de ses « after-hours » réservés aux habitués des lieux... Sans compter les excellentes



*Hotel Sheraton. Cotonou.*

« brioches du week end » de la pâtisserie « Au grain de café » tenue par son proprio, Laurent Hekpazo.

Pour la musique et la danse, il y a le Lounge, discothèque pour les jeunes de moins de 35 ans où on peut trouver des « vieux » de 40 en montant et de notoires « ambianceurs » !...Le cinéma lui, est quelque peu en déperdition (Il en resterait 2 à Cotonou ?).

Les « expats » fréquentent aussi les « supérettes » (supermarchés) climatisées avec leurs produits de la métropole et en profitent pour s'informer des derniers « potins » en ville.

Les magasins/boutiques de vêtements « hauts de gamme » Kora, n'ont pas réussi à percer : il est plus facile et moins coûteux de s'approvisionner directement dans la métropole et le choix est plus varié. Pour le reste, il y a le marché Missèbo de la Fripe...

La piscine des hôtels comme celle de l'Hôtel du Port leur permet de prendre leur apéro, agrémenté d'une petite « saucette » dans l'eau...

## Politique canadienne à propos des « expats »...

Dans le projet canadien de lutte contre le SIDA qui opère dans neuf pays de l'Afrique de l'ouest dont le Bénin, le coordonnateur local est toujours un expatrié africain. Cette politique a été adoptée pour éviter les rivalités des nationaux à occuper ce poste qui est très bien payé (Ce qui n'empêche pas cependant un autre type d'animosité à l'encontre des ressortissants des pays africains choisis !). Les coordonnateurs de ce projet, par exemple, sont tous recrutés par le Canada; ce qui évite des changements intempestifs, chaque ministre local préférant en effet affecter quelqu'un de son obédience. Le coopérant canadien doit donc comprendre que la nomination à certains postes administratifs ou techniques est totalement politique. (4)

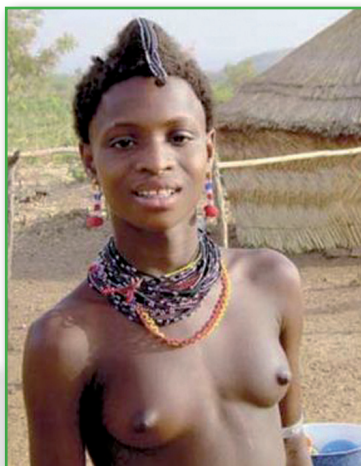
Le groupe d'appartenance peut donc être très déterminant dans l'avancement professionnel ou dans l'obtention d'un poste dans l'administration ou dans un projet. À compétences égales, c'est presque certain que le patron local embauchera d'abord celui de son groupe d'appartenance.

Au niveau des rapports entre les gens, la parenté est le principal système de références. Les personnes apparentées à un ancêtre commun se reconnaissent comme « frères ». La hiérarchie est principalement fondée sur la distinction entre aînés et cadets. Ces liens de parenté sont à la base de toutes les relations, qu'elles soient politiques ou économiques : ceci n'est pas considéré comme du favoritisme. (5)

## Langues nationales:

La colonisation et la nécessité de l'insertion dans l'économie mondiale obligent à pratiquer les langues étrangères. Au Bénin, les principales langues étrangères sont : le français, langue officielle (administration) et dans une moindre mesure, l'anglais pour le commerce et les relations internationales.

|     |                            |
|-----|----------------------------|
| 26% | Fongbé au centre et au sud |
| 14% | Yoruba au sud              |
| 13% | Bariba au Nord             |
| 12% | Goungbé au Sud             |
| 8%  | Ayizo-gbé au Sud           |
| 11% | Adja-gbé au Sud            |
| 5%  | Ditamari au Nord           |
| 4%  | Tem au Nord                |
| 3%  | Dendi au Nord              |
| 2%  | Peul au Nord               |



Jeune fille. Natitingou. Viviane Froger Fortaillier ©

## Religions :

|                |     |
|----------------|-----|
| Animisme       | 61% |
| Catholicisme   | 19% |
| Islam          | 15% |
| Protestantisme | 3%  |
| Autres         | 6%  |

- L'Islam a été introduit par les marchands Arabes, Haoussa et Son-ghaï dans tout le Borgou et jusqu'à Djougou ainsi qu'au sein des peuples Yoruba.
- Le Christianisme a été introduit par les missionnaires européens sur-tout dans les régions méridionales et centrales.

L'église catholique reste encore présente dans cette chrétienté éclatée.

On note cependant la montée en puissance des témoins de Jéhovah et l'existence d'églises (sectes ?) telles que les Chrétiens célestes ... (6)

Ces chrétiens célestes tiennent des propos à faire hérisser le poil des gens, concernant l'« impureté » des femmes : lors de leurs menstruations, interdiction d'aller à la messe pour celles-ci !

Les loges maçonniques enfin sont souvent la porte indispensable du pouvoir politique.

Les Fons croient aux mânes des ancêtres: les ancêtres restent avec les vivants et constituent des références. Et le vaudou reste le vaudou...



Eglise de Dassa

## ►► CONTEXTE SOCIO POLITIQUE

Le Bénin s'est engagé depuis 1990 dans la voie du pluralisme politique et du libéralisme économique. Depuis, différentes institutions de la République garantissent et réglementent le « vivre ensemble » : l'Assemblée Nationale, la Cour Suprême, la Cour Constitutionnelle, le Haut Conseil de l'Audio-visuel et de la Communication, le Conseil Economique et Social.

Le Bénin fût -avant le Sénégal - la première véritable démocratie africaine.

V. (7) notait fort justement ceci à la veille des élections de 2001 : « ...Président d'un coté, Parlement de l'autre : Mouissance et Renaissance avec des aller- retour intéressés, habituelles querelles de préséance et de personnes, autour desquelles gravite la multiplicité des partis politiques, bonheur d'une Presse plurielle très libre de ton et d'expression mais pauvre en moyens pour la plupart, ce qui peut induire une certaine tendance au chantage à la vie privée et une certaine inféodation - financière plus que politique - à tel ou tel parti : tendance somme toute courante ici comme partout ailleurs. »

### **Corruption comme moyen de survie obligé du système « D » ?**

Malgré la présence d'une cellule de moralisation de la vie publique (créée en 1996 par Kérékou !), l'importance de la corruption dans cette « démocratie contrebandière » (dixit le journal Libération) ne doit pas être sous estimée dans la vie politique et économique du pays, dans le choix de certains dirigeants tout comme dans le choix de certains décideurs qui interviennent dans les secteurs clés de la vie économique du pays. Ceci n'est encore ni nouveau ni spécifique au Bénin.

Corruption unanimement décriée, majoritairement pratiquée, et semble t'il, qui échappe au Président du pays et à ses nombreux conseillers, impuissants à la vaincre.

« Corruption qui dépasse largement l'huile qui adoucit les rouages et qui freine puissamment le développement et les investissements. » (Idem).

## « On veut du ciment ! »



*Bâtiment en construction. Cotonou*

Beaucoup de constructions sont commencées mais restent inachevées, faute de fonds pour se procurer du ciment ! L'occasion fait le larron : des ouvriers devenus vendeurs circonstanciels de ciment en ont fait un de leur gagne-pain. Tout se passe à travers un réseau « mafieux » bien structuré avec des ramifications très efficaces. Lorsque le ciment arrive au niveau des dépôts de distribution, les agents spéculateurs de connivence avec les chefs de dépôts en

achètent la grande partie pour leur propre commerce. Il y a donc une grosse pénurie de ciment en ce moment ; bien que le gouvernement ait augmenté le prix officiel passant de 69 000 FCFA à 80 000 FCFA la tonne pour satisfaire les gros groupes cimentiers, le marché noir est le passage obligé si on veut trouver rapidement du ciment. Et là, le prix peut varier de 85 000 à 100 000 FCFA la tonne. On assiste donc à la montée vertigineuse du prix du klinker sur le marché et c'est avec une extrême difficulté que la population arrive à se procurer ce produit indispensable pour la construction des maisons et pour la poursuite des chantiers de l'État. La survie d'un grand nombre de personnes en dépend...

Sans compter les difficultés bureaucratiques officielles de toutes sortes comme la trop courte durée des prêts bancaires : les paiements des fournisseurs ne suivent pas les contrats au cours d'une même année financière et peuvent s'étaler sur plusieurs années : comment, dans ces circonstances, une petite ou moyenne entreprise peut-elle s'en sortir ? « Les bottines ne suivent pas forcément les babines » ou l'art de « courir continuellement après sa queue »...

Selon Edgar VODOUHE (Professeur de Finance, Université Paris 12), le coût de production du ciment a sensiblement augmenté et ceci depuis la hausse soutenue du prix de l'énergie (8). Car la produc-

tion de ciment est fortement consommatrice d'énergie ! A titre indicatif, chaque tonne de ciment produite, requiert l'équivalent de 60 à 130 kg de fuel ou autre combustible équivalent, et une moyenne de 110 kWh. Maintenir encore longtemps le prix de la tonne de ciment, c'est tout simplement condamner à terme les entreprises productrices à mettre la clef sous le paillason. Et cela, le gouvernement ne peut se le permettre lorsqu'on sait le nombre d'emplois en jeu.

Comment s'étonner aussi du vol de cuivre, de câble de téléphone ou de tout autre métal ou matière « première » monnayable et transformable, dans un pays où l'on a besoin de tout et où tout peut servir...

À peine réinstallé, aussitôt volé !... (Même l'étoile de capot d'une « Merco » (Mercedes) antique : tordue un petit peu plus chaque jour, arrachée puis volée carrément dans les jours qui suivent !).

### **Main d'œuvre :**

Tout travail qui nécessite une forte intensité de main d'œuvre est favorisé. Pour le pavage des rues par exemple ; pour le désherbage entre les pavés également (en équipe de 4 à 6 hommes, accroupis ou à genoux, sur le sol d'un tronçon de rue ou l'esplanade d'un grand bâtiment) ; pour tous les travaux de construction. Il est d'ailleurs courant pour les gens d'accepter différents emplois supplémentaires pour pouvoir nourrir la famille. Cela rend très vulnérable aux conflits d'intérêts : comment faire en effet, quand il faut d'abord survivre ? Les gens ne peuvent pas se permettre de perdre les « jobines » qui les aident à boucler les fins de mois...

L'armée quant à elle, emploie environ 7 000 militaires, la Gendarmerie, 2 800 hommes et la Garde républicaine, 600. Les opérations de maintien de la paix de l'ONU peuvent compter sur un effectif de 1270 personnes.

### **Import/export :**

Le coût pour importer voitures, machines et technologies est important et le prix peut vite devenir exorbitant pour simplement sortir du port de Cotonou. Les difficultés administratives et financières de sortie du port de Cotonou sont bien connues : les douaniers ont la part belle et... les mains lourdes !

## ► ÉDUCATION

L'analphabétisme est encore une plaie au pays ce qui n'exclue heureusement ni le bon sens, ni l'imagination, ni le sens des affaires ! Il existe une très nombreuse élite de jeunes (et moins jeunes) rompue aux mécanismes des échanges internationaux, au management, au commerce mais l'influence effective (et le poids) de cette richesse intellectuelle installée dans le pays, ont beaucoup de difficultés à se faire sentir.



Viviane Froger Fortaillier ©

En ce qui concerne la population en général, on constate que les possibilités d'éducation et de formation font largement défaut en milieu rural. Le taux d'analphabétisme global s'élève à 73 % dans les zones rurales, et atteint même 84 % chez les femmes et les filles. Les femmes assumant le gros des travaux agricoles, leur accès à l'éducation et à la formation de même qu'aux activités de vulgarisation est grandement limité en comparaison

des hommes. Elles n'ont pratiquement pas accès à ces ressources que sont la terre, le capital et les moyens de production ; elles ne possèdent aucun moyen de contrôle sur ces ressources. Cette situation défavorisée des femmes a des effets négatifs sur la productivité et sur la volonté de modifier les pratiques d'exploitation des sols et offre ainsi peu de latitude pour des changements sociaux. Ces facteurs, conjugués à la croissance démographique, à la pauvreté et à la dégradation de l'environnement, donnent naissance à une situation et à des problèmes complexes pour la population rurale dans son ensemble.

Cependant, depuis l'élection de Yayi Boni en avril 2006, tous les enfants peuvent bénéficier de mesures de gratuité à l'école maternelle et dans l'enseignement primaire, ce qui fait que le double d'enfants fréquente maintenant l'école, et les filles sont en grand nombre. Les frais d'inscription que l'État prend en charge, sont de 5 000 FCFA par trimestre. Le matériel est à la charge des parents. Cependant, les filles qui vont à l'école sont une aide en moins pour la maisonnée, ce qui signifie moins de revenus pour les parents. Quant à l'école privée, les frais sont de 100 000 à 150 000 FCFA par trimestre. L'école Montaigne à Cotonou demande 500 000 FCFA par trimestre (Les

« expats » français, par exemple, peuvent bénéficier d'une Bourse de 300 000 FCFA, selon certains critères).

En classe maternelle, il y a normalement 25 enfants, mais à présent, c'est une quarantaine, voire même une cinquantaine d'enfants. Mais l'effectif enseignant lui, n'a pas augmenté en conséquence, pas plus que le matériel scolaire ou...le bâtiment lui-même devant abriter l'école... (À cet égard, voici une anecdote : sur les mauvais conseils de l'entourage de Yayi Boni, c'est un militaire sans expérience dans le domaine, qui a reçu le mandat de construire 300 écoles en...1 mois !).

Dans un tel contexte, les approches pédagogiques ne peuvent être que très disciplinaires et très traditionnelles de manière générale.

Exemple de petits rituels scolaires :

« Nous sommes en classe » dit le maître ;

« Nous t'écoutons, maître ! » répondent les élèves...

Le maître crie à tue-tête et avec conviction: « Le sport ? »

Les enfants répondent sur le même ton : « La santé ! »... Ceci, 3 fois de suite !

Cependant, le maître d'une école maternelle d'Allada (qui est aussi le directeur de l'école et prêtre « chrétien céleste ») utilise à l'occasion la pédagogie active, tirée des exemples de la vie quotidienne, ce qui est beaucoup plus profitable pour les enfants d'âge préscolaire.

D'autres rituels ponctuent également la vie scolaire, comme celui du lever et du salut au drapeau chaque lundi ainsi que la...prière quotidienne du matin, parfois même en fin de journée. Le maître demande de prier et de remercier « Notre- Seigneur –Jésus – Christ -Amen » (comme disent les enfants !)... parce que « les motos et les vélos ne les ont pas heurté le matin sur le chemin de l'école ».

La « chicotte » ou la baguette, bien qu'elle soit interdite par la Loi, est aussi une autre sorte de rituel appliqué lorsque l'élève ne répond pas aux attentes du maître et, à l'âge préscolaire (3,4 et 5 ans), ces attentes sont bien souvent irréalistes...

Un élève avait l'habitude de s'endormir en classe : il se faisait réveiller en sursaut par une tape derrière la nuque ou dans le dos : le maître expliquait que sa mère le gavait le matin et comme il remangeait ensuite la collation, il s'endormait donc, « opération digestion » oblige !...

Durant la période du régime marxiste-léniniste de 1975 à 1989, les écoles maternelles publiques s'appelaient CESE, Centres d'éveil et

de stimulation de l'enfant. Ces centres fonctionnaient sur le principe d'une revalorisation des éléments culturels, notamment des langues béninoises. Mais le gouvernement a dû faire face à l'opposition des parents qui croyaient que l'État voulait priver leurs enfants d'apprendre le français, une condition nécessaire pour la réussite sociale. Dans les écoles maternelles, la langue locale domine cependant les activités pédagogiques, du moins au début de la scolarisation. Ensuite, le français est de plus en plus employé.

Pourtant, l'instruction dans la langue maternelle serait un moyen efficace qui permettrait à une grande partie de la population de participer aux affaires du pays et à son développement. À cet égard, le nouveau Ministre de l'Alphabétisation et des Langues nationales, Roger Gbègnonvi a beaucoup de travail en perspective.

### Quelques mots sur les apprentis :

Le système d'apprentis vaut ce qu'il vaut comme dirait l'autre ! L'apprenti doit déboursier 50 000 FCFA. Son apprentissage dure en principe 4 ans au bout desquels il obtient sa libération et il doit encore payer pour son diplôme : 70 000 FCFA. D'aucun dirait : n'y a-t-il pas risque d'exploitation de ces jeunes mis en apprentissage ?... Travail forcé ?... Les limites sont loin d'être claires... Pour ceux qui réussissent et leur libération et leur diplôme, se dénicher un emploi par la suite n'est pas simple non plus. C'est ainsi qu'il y a une « rue des mécaniciens » à Cotonou où à chaque pas que vous faites, vous avez affaire à des ex-apprentis qui se sont installés là où il y a déjà... d'autres de leurs compagnons... (9)

### Sehoun :

Comme dans tous les villages du même type, les besoins sont tous prioritaires : santé, éducation, approvisionnement en eau potable, habitat avec sanitaires, école avec toiture adéquate. En 1 mot comme en 100 : puits, pompes, matériel scolaire, tôles, banco plutôt que ciment (protection du patrimoine et promotion du savoir-faire local ancestral), formation professionnelle diversifiée à partir de la pratique des « petits métiers » ou d'un système d'apprentis renouvelé...

Des tentatives de jumelage avec des villes d'Italie et de France n'ont pas eu les suites escomptées.



Navo Edjékoudji, habitante de Sehoun  
et mère de Siméon Hekpazo.

## ►► CONTEXTE SOCIO - ÉCONOMIQUE

Porte maritime de 3 pays francophones enclavés de l'« hinterland » (Niger, Mali, Burkina Faso) représentant 40 millions de consommateurs, le Bénin se caractérise aujourd'hui par un développement socio-économique de type libéral, soutenu par une croissance moyenne de 5% par an. En revanche, par référence à l'indicateur de développement humain, le Bénin se place au 162<sup>ème</sup> rang sur 177 et compte ainsi parmi les pays les moins développés du monde.

Comme le souligne à juste titre un document de la coopération allemande (10), le pays finance 85 % des investissements publics au moyen de fonds de l'aide au développement ; il ne dispose pas de richesses du sous-sol notables et possède une structure d'exportation unilatérale entièrement tributaire du coton (80 % du produit des exportations).

De plus, le coton d'Afrique subit une sévère concurrence avec le coton chinois, kazakh et espagnol.

Le secteur agricole et forestier participe pour 38 % au PNB et représente ainsi le moteur productif de l'économie et de la société. Des secteurs d'activité nouveaux, tels que la production manufacturière ou les ser-



Agriculteurs. Atacora

vices pourraient se substituer à l'agriculture qui, à l'exception du coton, est principalement orientée vers la subsistance (70 % des emplois), mais ces secteurs ne sont pas développés.

Cela augmente la pression exercée sur l'environnement. Les problèmes écologiques tels que le recul de la forêt primaire, la dégra-

dation des surfaces agricoles utiles, la surexploitation des pêcheries dans les zones lagunaires, la pollution de l'air et l'érosion du littoral, s'accroissent. Des taux de natalité élevés en milieu rural, des possibilités d'éducation et de formation insuffisantes et les faibles chances de trouver un jour un emploi, compromettent les perspectives d'avenir des enfants et des jeunes.

## Milieu rural :

58 % de la population vivent en milieu rural. Cette population rurale est en majorité pauvre (77 %), la tendance allant croissant du sud vers le nord, et ce aussi bien au plan général qu'au niveau régional. Les disparités de revenus entre riches et pauvres s'aggravent. Les femmes sont davantage touchées par la pauvreté, ont moins accès à l'éducation et ont moins de chances de trouver un emploi dans le secteur formel que les hommes. Leurs droits sont limités et elles ne détiennent pas de titres fonciers officiels. Les us et coutumes traditionnels désavantagent les femmes et les filles. Une relecture de la tradition et son actualisation feraient du bien...

Âmes de la famille, piliers de la production agricole, souvent chefs de famille, âpres au gain, dures en affaires (« en Afrique, chaque geste est un effort quotidien »), infatigables voyageuses, administratrices et chevilles ouvrières de micro -entreprises ou nouvelles « mama-benz », elles sont incontournables dans la vie économique et sociale dont elles initient souvent l'action : certaines se distinguent en politique et dans la magistrature (Lydie Pognon par exemple).

Par ailleurs, le potentiel écologique et économique de l'environnement, de l'agriculture et des forêts n'est exploité qu'en partie et sans optique suffisante de viabilité. Pourtant ce potentiel économique de l'agriculture et de la foresterie (le couvert forestier occupe 23 % de la superficie)



*Culture. Nord du Bénin.*

est considérable. Les objectifs d'accroissement de la productivité et de diversification de la production agricole peuvent être en conformité avec la préservation de l'environnement si les risques écologiques existants, qui sont importants, sont dûment pris en considération.

Les surfaces présentant un bon potentiel d'exploitation sont en particulier situées dans les parties centrale et septentrionale du pays. La prédominance des modes d'exploitation extensifs, le manque de mesures visant à maintenir la fertilité des sols et l'accroissement de la production au prix d'une extension des surfaces agricoles sont sources de dégradation et d'appauvrissement des sols.

Dans les régions situées au sud du pays, la densité de population fait obstacle à une nouvelle extension des superficies. La régénération naturelle des sols est difficilement possible, ce qui cause des pertes de production. L'augmentation de la production est également mise en échec par la faiblesse des infrastructures rurales qui à la fois, entrave les possibilités de commercialisation et restreint l'accès aux moyens de production.

En outre, les citoyens achètent de plus en plus de terres. Les anciens propriétaires (le plus souvent des hommes) deviennent métayers ou salariés, ce qui a des répercussions sur le tissu social et l'environnement. Seule une infime partie de la population dispose de garanties sous forme de titres fonciers officiels. Les pratiques coutumières d'attribution des terres n'ont guère de caractère contraignant et les arrangements annuels sont de règle. Cette situation est à l'origine d'un grand nombre de conflits latents ou ouverts entre les différents groupes d'usagers. Ni le régime juridique foncier moderne, ni le droit coutumier n'ont pu assurer jusqu'à présent aux paysans, la sécurité dont ils ont besoin dans le cadre de leurs activités agricoles. Ces 2 régimes donnent plutôt l'occasion aux personnes de mauvaise foi, de commettre des abus sur les détenteurs défavorisés de terres...

Les pouvoirs politiques affichent leur volonté de réforme et se déclarent résolus à œuvrer en faveur de la protection et de la gestion durable des ressources naturelles. Et comme ailleurs dans le monde, mais avec très peu de moyens, toute la difficulté est d'arriver à concilier les 3 piliers du développement durable : efficacité économique, viabilité environnementale et progrès social.

Pays pauvre lourdement endetté, le Bénin a donc adopté son DSRP (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté), qui est sensé infléchir les politiques agricole et environnementale dans une nouvelle direction.

## Difficultés majeures :

La croissance actuelle tourne donc autour de 5% mais avec un service « dévorant » de la dette extérieure toujours insatiable : le coton (loin devant l'anacarde et le karité ) restant la première industrie d'exportation, les recettes dépendent des aléas climatiques et des variations dues au cours international de cette matière première (ainsi qu'aux subventions des gros exportateurs occidentaux à leurs propres producteurs), sans compter la mauvaise gestion aussi de cette monoculture qui devrait être travaillée, transformée sur place (filatures ) pour que le pays puisse en tirer profit...

Quelques micros savonneries exploitent cependant le karité qui mériterait un plus grand essor autant pour la production locale que pour l'exportation.

La multiplication des cultures vivrières et industries dérivées témoigne de la vitalité et de l'activité inventive présentes au pays. Les industries de transformation sont malheureusement peu présentes et peu performantes dans les secteurs clés, bien que de nombreuses coopératives (souvent sous estimées) voient le jour, croissent et se multiplient avec une vitalité obstinée ; elles permettent d'ailleurs une augmentation significative du revenu familial, souvent avec l'aide du micro crédit local bien adapté à ce type d'affaires. Par exemple, à Allada (dans le Sud Bénin), les entreprises de micro crédit (FECECAM) ont bénéficié du soutien des Caisses Desjardins du Québec pour la formation. Les prêts octroyés varient selon les projets, entre 5 000 et 50 000 FCFA.

Malgré tout, ces efforts sont insuffisants pour s'affranchir d'une importation dont le poids est trop lourd pour les industries locales, en quête de plasturgie, d'embouteillages, d'emballages, d'appareillages de transformation.

## Quelques mots sur le micro crédit :

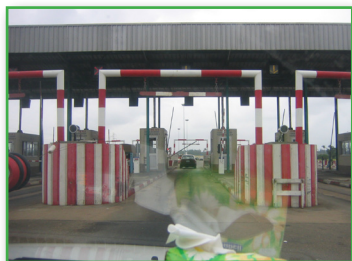
Le micro crédit est un faible montant d'argent offert à ceux qui ne peuvent pas accéder au crédit bancaire classique, faute de pouvoir apporter des garanties matérielles exigées telles qu'un salaire, une maison, un terrain ou une épargne suffisante. Cette somme est prêtée à faible taux d'intérêt, à des groupements ou des individus afin de leur permettre de créer ou renforcer leurs activités génératrices de revenus. Deux écueils sont présents : comment assurer la continuité de ces crédits afin que les gens arrivent progressivement à constituer

leur propre capital ? Comment remédier aux problèmes créés sur le terrain par la concentration des gens dans les mêmes secteurs d'activités ?... (11)

À noter l'essor de la téléphonie mobile (alors que le réseau filaire stagne) et le fort engouement (dans les grandes villes) pour l'Internet et la multiplication des cybercafés, tandis que peu à peu le débit du réseau s'accroît mais trop lentement, au goût des internautes.

L'électrification du pays pose toujours problème tout comme l'approvisionnement en eau (coupures de courant et d'eau fréquentes)

Le projet de gazoduc Nigeria - Ghana par le Bénin et le Togo sera une vraie opportunité... lorsqu'il sera complété ! (Réalisation d'un consortium américain).



*Péage.*

La réfection des routes avance lentement mais le péage sur la route de Cotonou à Porto Novo est désormais une réalité bien sonnante et trébuchante pour la capacité financière réelle de la population. D'autres péages sont prévus ...hors le classique filtrage (« bakchich ») douanier et policier, commerce lui aussi fort lucratif (et non budgétisé) !

La fragilité de cette économie tient donc aussi du comportement humain : le succès engendre l'envie ; l'appât d'un gain à court terme compromet une vision à long terme, tout comme la fragilité du tissu économique trop concentré (monoculture) fragilise cette économie.

## En résumé :

Malgré toute la rhétorique volontariste sur « le Bénin émergent » qui a remplacé celle du « Ehuzu...Dan ! Dan ! », tout cela en fait un pays encore économiquement fragile, un risque certain pour les investisseurs – comme le dit encore V. « surtout pour les moyens et petits investisseurs qui sont les seuls en fait au contact de la réalité du pays et surtout les seules sources de réelle richesse économique locale tangible et profitable au pays, parce que ces investissements sont durables, se croisent avec le développement des entreprises locales et croissent avec elles, partageant risques, bénéfices et retombées sociales que chacun peut constater, dont chaque habitant peut profiter... ».

## » QUI AIDE QUI ?

### ■ « Charité bien ordonnée ne commence t-elle pas par soi-même ? »

La Russie n'a plus le même impact qu'avait l'URSS à l'époque (au bénéfice de la Communauté Européenne et du Canada) tout comme les pays de l'Est, naguère destination des étudiants ; mais la Chine, voire la Corée et le Japon sont maintenant « parties prenantes » au sens réel et figuré du terme, de la vie économique du Bénin.

Les activités des bailleurs de fonds se concentrent dans les domaines de la production, du développement de marchés, des institutions du monde rural et, dans une certaine mesure aussi, dans la recherche et le transfert de technologies.

Ce sont avant tout la Banque mondiale, le Danemark, la France, la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) qui œuvrent à la réalisation de l'objectif de gestion durable des ressources naturelles. Alors que la France soutient avant tout le développement du secteur cotonnier, le Japon concentre ses activités sur la promotion de la pêche et les Pays-Bas ainsi que l'Allemagne prêtent appui au secteur forestier en même temps qu'à la gestion des ressources naturelles. Dans le secteur non gouvernemental, la France et la Suisse soutiennent en outre la mise sur pied d'organisations professionnelles paysannes.

### ■ Qu'est-ce à dire ?

De la Mauritanie au Nigéria, ces pays n'ont quasiment plus de pêche côtière : les chalutiers russes et chinois sont les prédateurs de ces eaux internationales.

Les mines de phosphates proviennent d'un filon situé au Togo. Alors qu'au Togo, leur profondeur d'1 à 2 mètres permet l'exploitation à ciel ouvert, la portion du filon au Bénin, est située beaucoup trop profondément (40 m) pour ne pas dire inaccessible. Il y aurait la possibilité d'exploiter des mines de manganèse ou du minerai de fer dans le Nord du Bénin, mais elles sont trop éloignées du port de Cotonou (transport de matériel, d'équipement trop coûteux).

La société sucrière de Savé est sous gérance... chinoise.

Le commerce est la « niche » traditionnelle des Libanais, mais les Chinois, derniers arrivés, ont bien franchi le seuil de la porte et sont

installés à demeure ! Les articles « made in China » divers et très bon marché, font une concurrence directe aux marchandises locales et sapent le commerce local. Difficile en effet pour les gens dont le pouvoir d'achat est très faible, de résister à la variété et aux petits prix de ces « chinoiseries ». Deux éléments sont donc à la base du succès chinois : les prix défiant toute concurrence et l'adaptation à la demande locale. Vouloir que le consommateur achète « local » dans ces circonstances est plutôt illusoire.

Quant à l'industrie du bois, elle est plutôt profitable aux Allemands : parlez-leur du bois de teck, du prix qu'ils l'achètent au Bénin et à combien ils le revendent à l'extérieur ; demandez-leur la marge de profit qu'ils en tirent ? Il est donc bien normal qu'ils protègent « leur » bien en investissant dans le développement durable et la protection du couvert forestier...

À titre informatif, il n'y a quasiment plus de bois d'ébène (un peu entre Abomey et Cové) ; au Ghana, il y en a encore. La croissance de ces essences est de 100 à 200 ans pour le bois d'ébène alors que 20 ans environ suffisent pour le bois de teck.

Quant aux usines textiles, celle de Lokossa est dirigée par des Chinois avec des cadres béninois ; il y en a aussi à Parakou et à Akpapa, la Sobetex s'occupe de l'impression des tissus de toile de coton du Bénin (tissus de qualité à la boutique de la Sobetex). Le tissu wax provient de Hollande. Au milieu des années 90, le tissu chinois, contrefaçon « made in Holland », est sorti...

Les thèmes « transversaux », à savoir l'égalité des chances, la dimension du genre, la participation, l'environnement et le SIDA (avec ses conséquences dévastatrices prévisibles sur la situation sociale et économique de la population rurale) font l'objet d'une prise en compte accrue dans tous les projets et programmes.



Scierie.

## ►► SANTÉ

La République du Bénin est classée parmi les pays les plus pauvres de la planète. De ce fait, la vie sociale des populations béninoises est caractérisée par une précarité globale qui touche à maints domaines, dont celui de la santé. Les problèmes de santé trouvent leur source entre autres, dans la sous-information, le faible niveau d'éducation socio sanitaire et l'inaccessibilité des soins de santé de base pour les populations. L'accessibilité géographique et financière constitue des handicaps majeurs.

Que fait-on si l'on tombe malade : après avoir essayé de se soigner soi-même, on va voir le guérisseur. En cas d'échec, on ira éventuellement au centre de santé. Mais règle générale, surtout le guérisseur (tradipraticien) ou le prêtre vaudou.

Depuis plusieurs décennies, des efforts sont fournis par les gouvernants pour assurer une meilleure disponibilité des services:

- construction des centres de santé (dispensaires)
- recrutement et redéploiement du personnel de santé
- diversification des prestations

(Il paraît qu'on recense une bonne centaine de médecins béninois installés pour la plupart... en banlieue parisienne... Trouvez l'erreur !).

Ces efforts sont renforcés par les initiatives privées des associations caritatives, des ONG nationales et de la coopération internationale.

La politique des soins de santé primaire, adoptée à ALMA ATA en 1978, s'est concrétisée avec l'Initiative de Bamako (12) qui préconisait, entre autres, le financement communautaire comme un pilier essentiel. Plus de dix (10) ans après l'expérimentation de l'initiative de Bamako, ses limites sont apparues.

C'est ainsi que la mutuelle de santé a fait son chemin comme solution alternative. C'est dans cette voie que se sont engagés depuis 1989 quelques partenaires du développement du Bénin. (13)

Il existe en effet, au sein des différentes communautés béninoises, diverses pratiques traditionnelles d'entraide. Ces pratiques constituent le plus souvent, le seul mécanisme auquel les membres ont recours pour faire face, entre autres, à leurs dépenses de santé et à celles de leurs familles. Cependant, ces pratiques présentent certaines limites :

- aucune d'elles n'étant spécifiquement conçue pour répondre aux problèmes de santé, elles ne comportent donc pas de prévoyance spéciale pour les dépenses de santé
- elles fonctionnent sur le principe d'entraide générale.

Depuis l'initiative de Bamako qui a soulevé la nécessité de la participation des communautés dans le financement et la gestion des services de santé, on assiste donc, en République du Bénin, à plusieurs initiatives en matière de mutuelles de santé. Ce fait semble renforcé par l'insuffisance de la performance du système officiel de sécurité sociale. Ce système (assuré par l'Office Béninois de Sécurité Sociale) est surtout très limité en matière de couverture de la population, du fait que seuls les travailleurs de la fonction publique et du secteur privé formel en sont bénéficiaires ; or, ceux-ci représentent à peine 10% de la population active. Bien que plusieurs initiatives d'épargne santé ou de mutuelles sous la forme d'assurance maladie soient entreprises pour des particuliers, il n'en demeure pas moins que la population reste peu couverte dans son ensemble.

Étant donné cette situation, les mutuelles de santé sous la forme associative constituent certainement une réponse pertinente au problème d'accessibilité financière des soins de santé.



Viviane Froger Fortaillier ©

## Tableau N° 1 - Les 10 motifs de consultation les plus fréquents dans la population.

(Estimation faite à partir du RGPH - Recensement général de la population et de l'habitation - il y a un peu plus de 10 ans)

Les dix premières affections représentaient plus de 86% des motifs de consultations ; parmi celles-ci, les cinq affections les plus fréquentes représentaient 75% des motifs de consultation.

| Motifs de consultation                | Fréquence en % |
|---------------------------------------|----------------|
| Paludisme                             | 36             |
| Infections respiratoires aiguës (IRA) | 17             |
| Infections gastro-intestinales        | 9              |
| Diarrhées                             | 7              |
| Traumatisme                           | 6              |
| Affections dermatologiques            | 3.9            |
| Anémie                                | 3.7            |
| Affections uro-génitales (hors MST)   | 2              |
| Conjonctivites                        | 1.6            |
| Affections cardio-vasculaires         | 1.6            |



Viviane Froger Fortaillier ®

## Tableau N° 2 : Les motifs les plus fréquents de consultation chez les enfants de moins de 5 ans

Dans la population des enfants de moins de cinq ans, les motifs les plus fréquents de consultation étaient, par ordre décroissant :

| Motifs de consultation                | Fréquence en % |
|---------------------------------------|----------------|
| Paludisme                             | 38             |
| Infections respiratoires aiguës (IRA) | 23             |
| Diarrhées                             | 9              |
| Infections gastro-intestinales        | 23             |
| Anémies                               | 6              |
| Affections dermatologiques            | 5.5            |
| Dermatologie                          | 3.9            |
| Conjonctivites                        | 2.3            |
| Malnutrition                          | 1.3            |
| Rougeole                              | 1.2            |
| Affections cardio-vasculaires         | 0.3            |

Les proportions d'IRA et de diarrhées étaient nettement plus élevées chez les enfants. Les cinq premières affections représentaient les 83,5% des motifs de consultation chez les enfants de moins de 5 ans.



Viviane Froger Fortaillier ©

### Tableau N° 3 : Les motifs d'hospitalisation les plus fréquents par ordre décroissant

Dans la population générale, les motifs d'hospitalisation les plus fréquents étaient, par ordre décroissant :

| Motifs d'hospitalisation       | Fréquence en % |
|--------------------------------|----------------|
| Paludisme                      | 27             |
| Anémie                         | 14             |
| IRA                            | 11             |
| Infections gastro-intestinales | 9              |
| Diarrhée                       | 6.5            |
| Traumatisme                    | 6.3            |
| Malnutrition                   | 3.4            |
| Affections cardio-vasculaires  | 1.8            |
| Affections uro-génitales       | 1.8            |
| Morsures de serpents           | 1.6            |
| Affections cardio-vasculaires  | 1              |

Ces dix premiers motifs d'hospitalisation représentaient 83,1% dont les cinq premiers motifs à eux seuls représentaient 67,5%.



Viviane Froger Fortaillier ®

## Les défis à relever :

- la difficulté d'accès à un système de santé pauvre en moyens technologiques, souvent financièrement difficile d'accès pour la majorité (en dehors des polycliniques privées à Cotonou, où se développe l'imagerie technologique, échographies et scanner comme à la Haïa Vive par exemple).

Le Centre National Hospitalier et Universitaire Hubert Koutoukou Maga (CNHU – HKM) de Cotonou est le centre de référence du système sanitaire national au Bénin. Cet hôpital, bien qu'équipé d'un scanner, d'une unité de dialyse rénale, d'un SAMU, fait figure de parent pauvre où bien souvent les soins ne sont assurés que contre monnaie trébuchante, où ces mêmes soins ne sont pas toujours garantis notamment en cas de panne d'électricité ou de défaillances des groupes électrogènes (ce qui a pour conséquence dramatique d'entraîner de la mortalité : ce fût le cas pour la Dre Anne Hekpazo, obstétricienne gynécologue, fondatrice de la clinique Mahouna, qui y est décédée dernièrement).

- L'augmentation de la séroprévalence HIV, mais cependant à un moindre taux (4 %), comparé à l'Afrique Australe ou aux pays du Maghreb. Un programme prophylactique Mère -Enfant est en route, comme les trithérapies, mais plutôt réservées encore à une élite financière. On soigne alors le SIDA, à défaut de le guérir, avec une décoction de plantes qui renforce l'immunité permettant de lutter contre les affections opportunistes, mais n'élimine pas le virus. Le traitement coûte 4 500 FCFA par semaine, ce qui est encore cher, même si ce prix n'est pas à comparer avec celui d'une trithérapie. Le Béninois paye de sa poche car l'assurance-maladie « à la Québécoise », n'existe pas.

Sans oublier enfin qu'au Bénin (comme partout en Afrique), aux causes de mortalité principales s'ajoutent aussi maintenant, les maladies cardiovasculaires, le cancer ainsi que des maladies telles que les BPCO (broncho pneumopathies chroniques obstructives) liées à la pollution ambiante de Cotonou, la mégapole de ce petit pays. Rappelons que l'espérance moyenne de vie dépasse peu les 58 ans.

Pourtant, les plantes médicinales locales ont un grand potentiel d'efficacité à moindre coût : Jérôme Fagla Médégan a essayé de produire un médicament pour traiter la drépanocytose, mais il fallait traiter avec un laboratoire de Marseille (en France), ce qui était très coûteux. Pourtant, l'Institut français de la propriété industrielle (INPI) avait accordé à ce médecin béninois, un brevet pour la découverte du

premier remède contre la drépanocytose, le VK 500. Une double première, car c'est la première fois qu'un traitement contre la drépanocytose est mis au point et que « l'INPI, selon le communiqué du Conseil des ministres béninois, accepte la découverte faite par un chercheur d'origine africaine, surtout dans le domaine des médicaments ». Toujours, d'après ce communiqué, « un laboratoire français avait accepté de mettre en fabrication ce médicament qui sauverait la vie aux 200 000 africains qui meurent chaque année à cause de cette affection ».

(14)

Des médicaments pourraient donc être développés localement, à partir de ces plantes pour traiter différentes maladies. Un problème de santé ?...Une plante ! Des ententes pourraient être faites avec des laboratoires pour répertorier, étudier et cultiver les plantes médicinales. Il y a une riche pharmacopée au Bénin et de nombreux « traditionnels » compétents.

### Quelques mots sur le « gavage » :

C'est une pratique que certaines mères utilisent pour leurs enfants en bas âge pour les forcer à manger : la tête de l'enfant est calée fermement pendant que la mère introduit de force la nourriture dans la bouche de son enfant, à l'aide d'une cuillère ou non ; enfant qui hurle et s'étouffe et recrache et est de nouveau re-rempli de force...

Des tentatives pour faire connaître d'autres approches en matière d'alimentation sont difficiles à instaurer...

On ne doit pas oublier que tant la misère que l'ignorance, font le lit de bien des pathologies.



## ►► ALLADA ET LE SUD BÉNIN

Terre rouge et ocre de latérite : on la transporte partout sur soi, visage compris !

Air cependant beaucoup plus respirable qu'à Cotonou.

Allada, petite ville du Sud Bénin d'environ 15 000 habitants, à 50 Km au nord de Cotonou. Centre administratif d'une région agricole. Site historique et religieux. Un peu austère.

### Un peu d'histoire :

Toussaint Louverture, fondateur de la première république noire libre de Saint Domingue (aujourd'hui Haïti) serait originaire du royaume d'Allada.

Cruelle similitude de destin que celui du roi Gbehanzin (d'Abomey), trafiquant devenu rebelle, déporté à Blida en Algérie après un séjour obligé en Martinique et celui de l'esclave (Toussaint Louverture) qui fit tomber ses chaînes et mourut déporté dans une froide forteresse du Jura...

Période que marquent la Route des Esclaves et la Porte sans Retour (Ouidah) intégrées au Patrimoine universel (Unesco), trace culturelle et indélébile d'une déportation, d'une traite transatlantique, plus vaste que celle de l'île de Gorée (Sénégal).

Rappelons que Ouidah a été la ville de départ des esclaves vers l'Amérique (notamment vers Haïti, Cuba, Brésil).

Dans la traite transatlantique (Espagne, Portugal, Angleterre, France), il y eut cependant un réel flux et reflux et bien des « Brésiliens » revinrent s'installer plus tard à Ouidah (les Chacha) et Porto Novo surtout où ils fondèrent des maisons de courtiers, de commerce local, de négoce international- et certains, comme bien des rois africains - prêtèrent la main au commerce d'ébène avant qu'il ne cesse. Beaucoup de Béninois portent encore des noms lusitaniens (d'Almeida, Da Silva, de Souza).

### Deux ou trois petites « choses de la vie » à Allada :

À l'intérieur des concessions (ensemble de plusieurs bâtiments d'une même famille), royaume de la polygamie, éclairage nocturne à la chandelle, cuisine au gaz, odeur de fumée de charbon. Des femmes, des enfants, des vieux. Des hommes adultes écopés de la vie... et du sodabi (alcool local fabriqué à base de vin de palme, c'est le gin local).

À l'extérieur, pas trop loin, le « maquis » (sorte de bar–restaurant) ! Avec ses repas prêts à emporter ou à savourer sur place. Flag, Castel, Béninoise, Eku (bière du Togo), ou Coca les accompagne. De jeunes enfants viennent avec une grande bouteille vide pour une « refill » d'1/4 de sodabi... aussitôt bu à la sortie, par un homme. Un exhibitionniste habitué des lieux, vite chassé à coups de balai par le tenancier de la buvette. De jeunes enfants couchés sur le seuil de leurs maisons pour profiter d'un peu de fraîcheur nocturne. Peu de clients attablés sauf si la musique ou la télé est ouverte. Des enfants viennent pour des glaçons ou des bonbons. Des jeunes filles, pour des sachets d'eau en plastique avec lesquels elles se rafraîchissent en se les versant sur la tête et en jetant le sachet vide... par terre, au grand dam du tenancier qui venait juste de balayer...

### Les vendeuses de rue :

« L'une des meilleures manières d'échantillonner la cuisine locale consiste à essayer certaines des nombreuses vendeuses de rue ». On peut trouver plusieurs types de repas bon marché au bord des rues : igname frite, riz et haricot, sandwiches aux omelettes et beaucoup d'aliments de base, la pâte avec diverses variétés de viande (agouti) ou de poisson et de sauce.

Et que dire de l'ananas d'Allada ! C'est « le meilleur ananas au monde » : il approvisionne certains fournisseurs de Lyon et Paris.



Vendeuses de rue

## Rites de vie et de mort :

Rite vaudou. Le Zangbéto est « joué » pour marquer les événements de la vie. Ce sont les gardiens de la nuit, esprits vodoun chargés de veiller sur le sommeil des habitants et d'éloigner les mauvais esprits et les voleurs. Un zangbéto (esprit caché sous un masque de paille tournant sur lui-même) sort généralement la nuit, accompagné d'initiés vaudous l'entourant, jouant de la musique (cloches, tambours, djembés) et chantant. Pour fêter un mort, on fait appel au zangbéto qui est censé être habité par l'âme du défunt le temps d'une cérémonie : les « revenants » font une démonstration chantante, dansante et... poursuivante ! Ils se déplacent et tournoient si vite que les adeptes ont du mal à les contenir !

Lors de cette fête avec repas, boisson et orchestre, le zangbéto déambule au milieu des siens. Personne ne l'approche, car il est à la fois craint et respecté. Les membres de sa famille peuvent, par l'intermédiaire du « guide » du zangbéto, lui poser des questions ou lui transmettre des messages.

Amuseurs publics vêtus d'atours brillants, collerettes/ponchos qu'ils font virevolter tout autour d'eux et tourner dans tous les sens en faisant la roue. Pirouettes, danse de la « poule » ou du « coq » à ras du sol, sautés/roulés/boulés et ils s'arrêtent « drette pile » devant quelqu'un qu'ils ont repéré auparavant, tendant la main pour recevoir une « offrande », des \$\$\$ de préférence, tantôt pièces, tantôt billets ! Ces amuseurs publics précèdent les « revenants » divers, revêtus d'habits « symboliques », qui humain, qui animal...

Quand les « revenants » ont choisi quelqu'un à « harceler », ils se dirigent en courant vers lui. Les gens fuient alors dans tous les sens à travers les rues du quartier. De jeunes garçons courent aussi avec les « revenants » pour protéger ceux que les revenants voudraient « frapper »... Cela doit être l'occasion de certains règlements de compte !... Fait à noter : cela semble un rite uniquement conçu et destiné à la gent masculine !

Une fois, il y avait un « revenant » particulièrement « mauvais », cornu comme un bélier et muni d'un bec d'oiseau pointu sur le front ; il avait tendance à réellement vouloir « piquer » pour de vrai. Cela a donné lieu à quelques échauffourées et chaises cassées... De temps en temps, la foule de spectateurs se met ensemble pour le chasser. Vers la fin de la cérémonie, l'« oiseau piqueur » semblait ne plus trop savoir où donner du bec !... Trop de whisky ou de « sodabi » peut-être ?!...

## Le roi, gardien de la tradition :

Traduit du Fon, Allada signifie « le roi est mort ». Allada était jadis connue pour ses familles royales et il y a encore un roi qui y règne aujourd'hui. La région est également connue pour ses excellents ananas et ses « agoutis » (la viande d'aulacode). Un des rois d'Allada joue le rôle d'une sorte de sage, de juge qu'on vient voir, sorte de conseiller, de modérateur dont le pouvoir s'appuie sur la tradition. Celui-ci n'avait qu'une seule épouse... Il était également responsable des « vodoussi » et des féticheuses. Sorte d'école où on prend les enfants désignés en bas âge, garçons et filles, afin de les former dans le vaudou (élèves avec tatouages, colliers et nombreux bracelets ainsi que coupe de cheveux particulière, rasée court).

## Art de vivre :

La tradition orale. Directeur de l'atelier Nomade et de l'Ecole internationale de Théâtre du Bénin (EITB), l'homme de culture Alougbine Dine, âme du festival international de théâtre du Bénin (FITHEB), a son atelier sur la « route des pêches » à Ouidah. La programmation 2008 contenait de l'« impro » (Conte/Bénin-Belgique).

Soccer national (football). « Baby-foot ». Le plaisir des jeunes garçons à la sortie des classes : du « foot » au bout des doigts !... Ou du « foot » au bout des pieds ! L'équipe nationale du Bénin s'appelle... les Écureuils.

Hospitalité : « Bonjour la visite ! » Les hôtes qui accueillent la visite font des pieds et des mains pour satisfaire votre moindre désir, que ce soit pour dénicher, qui un taxi, qui un « zem », qui un « maquis » où il faut absolument manger ou toute autre sorte de demande. Ils semblent aussi toujours connaître quelqu'un qui connaît la sœur de l'ami du frère qui pourra vous dépanner quel que soit votre problème : comme le soulignait un journaliste, il ne reste qu'à « surfer » sur ce réseau social, plus efficace qu'une agence de voyages !

## ►► PERSPECTIVES BÉNINOISES ET AFRICAINES

### Revoir le système de redistribution mondiale :

- pour ne pas laisser les petits producteurs au bord de la route, pour ne pas les laisser à la merci des multinationales.
- pour que l'aide accordée ne retourne pas à 90% augmenter la richesse des « donateurs »
- faire de la sécurité sociale une priorité : on se donne ainsi les moyens d'offrir plus de pouvoir d'achat aux populations les plus démunies, qui une fois nanties de capacités économiques grâce à la sécurité sociale, peuvent contribuer au dynamisme de l'économie en stimulant la demande. L'éducation, la prise en charge des frais de santé, les revenus pour l'alimentation, qui constituent la base des services sociaux, sont des ressources qui mettent les familles à l'abri des besoins élémentaires. Quand une famille peut s'acheter du pain, elle fait vivre le boulanger et l'agriculteur qui se trouve en bout de chaîne. L'argent alloué par la sécurité sociale revient par ce biais dans l'économie. La sécurité sociale n'est pas une charge, c'est un investissement. (15)

### Revoir les mécanismes de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) :

Les controverses sur l'OMC, le FMI et la BM montrent la volonté de plus en plus forte des populations pour un développement « éthique », durable. Ceci nécessite de revoir les mécanismes des subventions européennes et aussi américaines pour l'agriculture, facteur clé en Afrique sans oublier le développement d'une industrie de transformation locale, régionale et permettre enfin l'accès des pays africains au marché mondial dans des conditions réalistes et réalisables. Entre 60 et 80 % des gens dans les pays du Sud vivent de l'agriculture. Mettre fin aux pratiques commerciales déloyales des pays du Nord et garantir aux agriculteurs des pays du Sud une production accrue sont des éléments essentiels pour un commerce équitable.

## Redéfinir le syndicalisme ?

Selon le secrétaire général de la CSI (Confédération syndicale internationale), au milieu des années 80, le continent africain a servi de laboratoire pour les remèdes de cheval du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Les syndicats africains n'ont pas été en mesure de stopper ces politiques souvent concoctées entre leurs propres gouvernements nationaux et les institutions internationales : mises à pied massives, baisses considérables de salaires et appauvrissement généralisé des populations locales ont achevé de sinistrer une économie construite quasiment en fonction du commerce de « pompage » international...

## Et le pétrole ?

Il est encore trop peu présent dans le solde positif de l'économie. La plateforme de Seme Kpodji avec sa production de pétrole de 200 000 barils à tous les 3 mois, ne fait certes pas le poids face aux 2 millions et demi de barils par jour, du Nigéria !

Le Bénin est cependant divisé en champs de prospection mais l'exploitation maritime (au large du golfe de Guinée) reste la priorité des « majors ». Et le Bénin pour l'instant en est pratiquement exclu, hormis quelques recherches « offshore » démarrées en juin 2002 et dont on attend toujours les résultats... De plus, il faut comprendre que les difficultés ne seront pas terminées une fois que le pétrole sera trouvé : obtenir un contrat avec des termes avantageux, au bénéfice du pays, nécessitera de s'entendre... (« Attention... les pots de vin ! »).

## Et le tourisme ?

Tourisme limité, car la « barre » (déferlement des vagues sur les hauts-fonds marins) freine fortement le développement d'un tourisme de plage ; la construction d'infrastructures est très embryonnaire, le tourisme de chasse aussi, restreint à des aires bien délimitées.

En dehors de la « Route des Esclaves », le site du Musée Historique d'Abomey est une belle réalisation virtuelle (Internet) qui devrait augmenter la fréquentation réelle, ainsi que les beautés du Nord (Atacora, Djougou) trop souvent ignorées, sans oublier la bordure nigériane, Ketu et le pays Mahi. Problèmes aussi d'infrastructures routières sans désirer à tout prix un ruban goudronnier, mais au moins des pistes entretenues ... Cotonou n'a rien à envier à Montréal pour la grosseur et la grandeur de ses « nids de poule » !

À quand une vraie politique de la Ville pour Cotonou ? Avec une véritable voirie qui sortirait Cotonou de ses déchets et de ses inondations chroniques ... Une ville qui aurait une politique du béton « minimalement intelligente », dont la main droite n'ignorerait pas ce que sa main gauche fait... Parlez-en aux résidents et autres commerçants qui ont vu la devanture de leurs magasins complètement « maganée » du jour au lendemain par un abattage « sauvage » d'arbres centenaires pour faire place à l'asphalte...

## Et l'Internet ?

Un peu plus de 3 000 internautes sont recensés au Bénin, le plus gros contingent étant fourni par les Ministères, Ambassades, et les nombreuses ONG très disparates (locales ou étrangères).

Hors de Cotonou, il est difficile de se brancher en raison de la précarité du réseau téléphonique et électrique (OPT, SBEE). À Cotonou, les coupures d'électricité (et d'eau) sont courantes.

## Et les Chinois ?

La présence chinoise dans toutes les grandes capitales est une réalité incontournable avec ses avantages et ses inconvénients. Selon HARAMATA, « Les Chinois ont su trouver une niche en Afrique et l'agrandissent au quotidien en s'adaptant parfaitement à la demande locale... Les Chinois peuvent-ils affecter l'économie africaine autant ou plus que ne l'a fait et continue de le faire, le commerce inéquitable avec l'Europe ou l'Amérique ? ». L'économie africaine sera-t-elle en mesure de tirer le meilleur de ces nouveaux acteurs sans fragiliser le peu d'acquis ? (16)

## Quelques expérimentations prometteuses ?

- Le centre Songhaï, projet bio agricole visant l'autosuffisance, exemple de développement rural intégré possible (culture du riz NERICA et système d'épuration de l'eau grâce à la poterie, entre autres).

Pour le centre Songhaï, « la seule façon de vaincre la pauvreté est de faire du pauvre un producteur ». Créée en 1985, l'organisation non gouvernementale (ONG) Songhaï est un centre de « formation, de production, de recherche et de développement en agriculture durable », dont l'objectif est de permettre aux populations rurales africaines d'améliorer leurs conditions de vie en utilisant et rationna-

lisant les méthodes traditionnelles et modernes d'agriculture et d'élevage, en gérant au mieux les ressources locales et en créant des entreprises agricoles viables...

Les activités de l'ONG vont du petit élevage -lapins, porcs ou volailles- au maraîchage en passant par la culture de céréales et la transformation des produits agricoles. Le moindre « sous-produit », tel que les excréments animaux, est exploité, dans un souci d'optimisation des ressources et de respect de l'environnement.

Certaines techniques permettent en effet d'économiser de l'énergie en favorisant des cultures à cycle court et des variétés de semences résistantes aux conditions climatiques difficiles, qui nécessitent moins de pesticides ou autres produits chimiques.

Le centre Songhaï est désigné comme « un système de développement intégré », car mêlant secteur primaire, secondaire et tertiaire : la force du centre est en effet sa capacité à transformer sur place les produits agricoles, qui viennent alors soutenir la commercialisation, pilier important du fonctionnement des activités.

En un peu plus de deux décennies, l'ONG a soutenu le lancement de 500 fermes dans tout le pays et formé des milliers de jeunes agriculteurs sur ses quatre sites, grâce aux revenus dégagés par son activité de production et au soutien d'organisations internationales. (17)

- Transformation des graines de coton en « amuse-gueule » : une partie serait en effet comestible avec un traitement spécial ?

- La pisciculture sur « parcelle d'eau » du lac Nokoué, aux abords de Ganvié, avec ses jacinthes d'eau, ses hérons blancs et gris, ses martins-pêcheurs, cormorans et autres hirondelles.

- Le tourisme à visée éco équitable comme « Chez Dominique » par exemple : y est offert, un « espace de détente, de sport et de plaisirs éconautiques, dans une perspective de découverte respectueuse des paysages uniques des lagunes du Sud Bénin » tel que décrit dans leur dépliant d'information. On a accès à « Bab's dock », par la route des pêches qui relie Cotonou à Ouidah, en longeant la mer, puis 5 minutes en bateau à travers mangrove et lagune. Les maîtres des lieux favorisent l'embauche et la formation de travailleurs locaux, habitant le village proche, Houndodji et ils s'y approvisionnent. Tout le matériel utilisé dans la construction du site provient du pays, entre autre, tout le mobilier en bois de teck...

## Quelques mots sur le riz NERICA :

La production de riz en Afrique atteignait plus de 21 millions de tonnes en 2006 selon la FAO (organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). Cette augmentation de la production est attribuée à l'adoption par les agriculteurs du « Nouveau riz pour l'Afrique » (NERICA) mis au point par le Centre du riz pour l'Afrique et ses partenaires. Les riz NERICA ne sont pas brevetés et peuvent être cultivés par tout le monde.

Le développement des 18 variétés de riz semble une bonne nouvelle : encore faudrait-il pouvoir se les procurer ! La plupart du temps, les agriculteurs n'ont pas les fonds requis pour acheter des semences et de l'engrais. Parce que les dirigeants n'investissent pas assez dans l'économie rurale, de sorte que les routes et les installations de stockage nécessaires au transport et à la commercialisation des cultures manquent à l'appel. Et parce que l'aide extérieure dans le secteur agricole est en recul depuis les années 80. Comme le soulignait l'éditorial d'Haramata de décembre 2007 : « À qui la faute ? À tout le monde, hormis aux paysans ; mais ce sont eux qui souffrent le plus. Et d'après le Centre du riz pour l'Afrique, les paysans ne sèment leurs nouvelles variétés de riz que sur 5 % des terres où elles pourraient prospérer. Dans la plupart des cas, les infrastructures pour les informer et leur apporter le soutien technique dont ils ont besoin, n'existent pas. » Le Bénin n'y échappe pas.

## « Edabo ! »... « Au revoir ! »



## ►► SOURCES BIBLIO- ET WEBO- GRAPHIQUES

### Notes:

1 - Données générales officielles de divers sites gouvernementaux et institutionnels

\* [www.gouv.bj/](http://www.gouv.bj/) : Site du gouvernement du Bénin

\*Document - Barème de calcul de l'impôt progressif sur les traitements et salaires (IPTs) - Ministère des Finances - Direction générale des impôts et des domaines (1996)

\*Bénin économique, 2005, Publication du Gouvernement Kérékou, Cotonou

\* [www.ambassade-benin.org](http://www.ambassade-benin.org) : Site de l'Ambassade du Bénin en France

\* [www.benintourisme.com/](http://www.benintourisme.com/)

\* <http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/afrique/benin.htm>

Présentation du pays et données démographiques proposées par l'Université Laval.

2 - <http://www.chez.com/beninrama/contacts.htm>

Partage de réflexions d'un voyageur, Michel Bernard

3 - <http://membres.lycos.fr/houles/beninnav.html>

Partage de réflexions d'une jeune Béninoise installée en France, Nadia Quenum

4 - [http://www.intercultures.ca/cil-cai/intercultural\\_issues-fr.asp?vl=8&ISO=BJ&SubjectID=5](http://www.intercultures.ca/cil-cai/intercultural_issues-fr.asp?vl=8&ISO=BJ&SubjectID=5)

À propos des us et coutumes au Bénin (sur le site du MAECI - Ministère des Affaires étrangères et du Commerce International du Canada)

5 - [www.etsmtl.ca/preci](http://www.etsmtl.ca/preci)

Article « La culture africaine » de Gabriel Millaire (PRECI 2007)

Volume 15/numéro 5/juin 07 JETS (Journal étudiant de l'école de technologie supérieure) Montréal

6 – Les chrétiens célestes - Description d'une église indépendante africaine par René St Germain in RELIGIOLOGIQUES, 13 (printemps 1996) Questions d'éthique en sciences des religions <http://www.religiologiques.uqam.ca/no13/13a12ht.html>

7 - [http://www.devernon.org/Se\\_et\\_Gbe.html](http://www.devernon.org/Se_et_Gbe.html)

Partage de réflexions d'un médecin philosophe, Alain Lemoyne de Vernon

8 - <http://www.optioninfos.com/>

Quotidien béninois d'analyse – À propos du ciment

9 - [http://www.memoireonline.com/05/07/454/m\\_enfant-apprenti-benin0.html](http://www.memoireonline.com/05/07/454/m_enfant-apprenti-benin0.html)

À propos des enfants apprentis

10 - Document de la coopération allemande sur l'environnement/protection et gestion durable des ressources naturelles en milieu rural (Novembre 2002)

[http://benin.ded.de/cipp/ded/lib/all/lob/return\\_download.ticket.g\\_u\\_e\\_s\\_t/bid.1516/no\\_mime\\_type.0/-/BEN\\_SSP\\_Umwelt.pdf](http://benin.ded.de/cipp/ded/lib/all/lob/return_download.ticket.g_u_e_s_t/bid.1516/no_mime_type.0/-/BEN_SSP_Umwelt.pdf)

11- Informations sur la micro finance en Afrique de l'Ouest, particulièrement la FECECAM - Bénin (Fédération des Caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel)

<http://72.14.205.104/search?q=cache:4sEoV33OxHMJ:www.intercooperation.ch/finance/download/sk-wks/2004/2004-06/sk-workshop-20040611-pres-adechoubou2.pdf+fececam&hl=fr&ct=clink&cd=3&gl=ca>

\* Agenda de la femme 2008 du Centre Afrika Obota, Éditions Ruisseaux d'Afrique, décembre 2007 – Cotonou

12 - Article de Jérôme Bibilary - Pour la santé des Béninois : Eusèbe Alihonou, dans CRDI – Explore, Vol.22, No4

« Il est apparu manifeste que l'amélioration de la santé des gens mène invariablement à d'autres étapes de développement et vice-versa. D'où le lien intime entre santé et développement (...)

La Stratégie des soins de santé primaires (SSP), dont la mise en œuvre a débouché sur la célèbre Initiative de Bamako, se fonde sur ces principes. Tout a commencé en 1983 par un modeste projet dans le petit village de Pahou, à 20 Km à l'ouest de Cotonou : le Projet de développement de la santé de Pahou (...)

En 1985, le ministère de la Santé du Bénin incorpore les résultats de l'opération dans un programme national de soins de santé qui donne naissance au Programme étendu de vaccination et de soins de santé primaires (PEV / SSP). Le programme est ensuite appliqué en Guinée et dans d'autres pays d'Afrique occidentale et finit par être connu sous le nom d'Initiative de Bamako... »

13 – Base de données sur les mutuelles de santé en Afrique : Bénin

[http://www.ilo.org/gimi/concertation/resource.do?page=/concertation/publications/carte/Cameroun/Etudes\\_3208965206\\_13370.pdf](http://www.ilo.org/gimi/concertation/resource.do?page=/concertation/publications/carte/Cameroun/Etudes_3208965206_13370.pdf)

14 - <http://www.afrik.com/article11852.html>

Découverte d'un traitement de la drépanocytose par Jérôme Médégan Faglia

15 - Sortir du sous-développement, le développement africain – BSDA, 28 juillet 2000, M'baye NDIAYE

16 - HARAMATA – Bulletin des zones arides, No 52 – Décembre 2007

Sur la présence des Chinois en Afrique

17 - <http://www.songhai.org/>

[http://www.agropolis.fr/formation/pdf/atelier\\_ouagadougou/agbossou.pdf](http://www.agropolis.fr/formation/pdf/atelier_ouagadougou/agbossou.pdf)

Pour la rénovation du système de formation agricole au Bénin

### **Autres sources :**

<http://patrice.kangni.free.fr>

Partage de réflexions d'un jeune Béninois installé en France

<http://www.sftg.net/Benin/JB15.html>

Journal du Bénin. Octobre, novembre 2000.

Par Daniel Widmer (Lausanne)

\* Hommage au roi Gbêhanzin, héros national

par Jean Pliya et Jean Roger Ahoyo – 10 décembre 2006

\* Laalebasse dahoméenne ou les errances du Bénin, de Jacques Le Cornec, l'Harmattan – 2000

\* Série de bande dessinée, Les passagers du vent

Tome 1 – La fille sous la dunette / Tome 2 – Le ponton / Tome 3 – Le comptoir de Juda (Ouidah) / Tome 4 – L'heure du serpent / Tome 5 – Le bois d'ébène.

Éditions Glénat, François Bourgeon (Belgique)

\* Ébène (Aventures africaines) de Ryszard Kapuscinski, Librairie Plon, 2000

Journaux (quotidiens). Fraternité - Le Matin - La Nation - Le Challenge



